

PREVENTION DES CHUTES, CONTENTION ET LIBERTE D'ALLER ET VENIR

➤ OBJECTIFS

Cette formation a comme objectif de :

1. Prévention des chutes

- Comprendre le mécanisme de chute de la personne âgée et ses conséquences
- Évaluer les facteurs de chute et dépister les personnes à risque
- Evaluer le risque de chute et Adopter des mesures préventives afin d'éviter les récives
- Gérer l'après-chute afin d'éviter le traumatisme

2. Liberté d'aller et venir

- Connaître les droits des patients / résidents quant à la liberté d'aller et venir
- Développer la démarche intellectuelle de questionnement sur la recherche d'alternatives

3. Des alternatives à la contention jusqu'à la contention

- Connaître les alternatives à la contention
- Reconnaître les patients chuteurs
- Développer la démarche intellectuelle de questionnement sur la recherche d'alternatives
- Développer le questionnement éthique entre droit au risque et liberté d'aller et recherche de sécurité pour le résident
- Connaître les recommandations de l'HAS quant à la procédure de contention.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP :

Contactez notre référent Handicap :

Didier LECLERC

06 51 67 97 10

didierleclerc@medicalys-formation.fr

MODALITE ET LIEU :

Formation présentielle en inter ou intra-entreprise

PREREQUIS :

Maitrise de la langue française

Personnel soignant

PREREQUIS TECHNIQUE :

Connexion internet (ADSL minimum) - Ordinateur

DUREE HORAIRE ET DATES :

2 jours ou 14 heures

PUBLIC :

Tout personnel des secteurs sanitaires, médico-social ou social.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Mini 8 – Maxi 12

REF : SA.009

JOUR 1 :

- Vieillesse et chutes - enjeux de la prévention
- Effets de la chute sur patient : impacts physiques et psychologiques
- Les facteurs de risque intrinsèques et extrinsèques
- Les outils de dépistage : fiches test, grille multifactorielle pluridisciplinaire de la HAS
- Les interventions préventives : prévention primaire, secondaire et tertiaire
- Le rôle de chaque acteur auprès de la personne âgée
- Le vécu de la chute par la personne âgée : conséquences immédiates et syndrome de l'après-chute
- Créer/ adapter / s'approprier les documents relatifs à l'évaluation du risque de chutes
- Connaître le contexte juridique du droit fondamental « la liberté d'aller et venir »
- Connaître la réglementation liée à la contention
- Développer la réflexion éthique quant au droit au risque
- Créer/ adapter / s'approprier les documents relatifs à la procédure de contention

Apports conceptuels

- Démographie
- Épidémiologie
- Causes et conséquences
- Conduites à tenir
- Analyse environnement
- Activité physique adaptée
- Évaluation gériatrique

JOUR 2 :

Analyse des supports institutionnels au regard des apports conceptuels

- Évaluation du risque de chute
- Mesures préventives
- Déclaration de chute
- Évaluation des causes des chutes
- Actions mises en œuvre face à la chute
- Alternatives

Réflexion autour des éléments manquants ou à réfléchir en groupe à leur création.

Traçabilité des chutes

Traçabilité du risque « inhérent à la vulnérabilité » : le risque de chute dans la structure

Travail de groupe : comment améliorer l'évaluation du risque de chute et sa traçabilité ?

Liberté d'aller et venir

Questionnement quant aux situations du terrain

- Textes réglementaires
- Applications sur le terrain
- Jurisprudences

Questionnement quant à la liberté d'aller et venir sur la structure

- Analyse de pratique

Contention

- Définition
- Épidémiologie
- Types de contention
- Risques liés à la contention
- Droit au risque
- Alternatives à la contention

- Réflexion éthique pluridisciplinaire
- Recommandations HAS
- Identification des éléments institutionnels quant à la mise en œuvre de la contention
- Analyse des cas pratiques existant dans la structure
- Comparaison avec les recommandations HAS
- Elaboration en groupe de documents type en adéquation avec la réglementation

METHODES PEDAGOGIQUE ET IDENTIFICATION DES AXES DE TRAVAIL :

- Un questionnaire préalable à la formation adressé à chaque stagiaire pour identifier les attentes de chacun et adapter l'intervention.
- Des méthodes d'APP préconisées par l'HAS.
- Un référentiel d'analyse basé sur les indicateurs nationaux de bonnes pratiques.
- Une documentation pédagogique remise à chaque participant.
- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques courts, d'études de cas, d'analyse de pratiques...
- Une évaluation de la satisfaction et des connaissances.

EVALUATIONS

- Evaluation de niveau préformation par qcm
- Evaluation de l'atteinte des objectifs visés à travers un qcm
- Evaluation de la satisfaction à chaud à travers un questionnaire est réalisée « à chaud » de manière individuelle,
- En groupe de manière orale et en présence - si possible - d'un représentant de la structure.
- Une synthèse des points clefs est rédigée par le formateur à la fin de la formation à l'attention du Directeur de la structure
- A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera remis aux stagiaires ayant effectué l'intégralité de la formation.
- Une évaluation à froid sera envoyé à 90 jours à la direction de la structure et/ou aux apprenants si nécessaire

PROFIL DE L'INTERVENANT

- Est animée par un Formateur cadre de santé D.U. du secteur médico-social

MATERIEL :

- PC portable
- Ecran
- Power point
- Paper Board

(Formation dans votre établissement possible si le nombre de stagiaires est suffisant)

TARIF DE LA FORMATION SUR DEVIS – DETAIL DANS LA CONVENTION DE FORMATION

SAS MEDICALYS FORMATION

27 Route de Cannes – 06650 OPIO

Tél : 09.80.42.18.53

@ : direction@medicalys-formation.fr

SIRET : 902 283 340 000 13

APE : 8559 A

Numéro de Déclarant d'Activité de Formation Professionnelle :

93 06 09371 06

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Certification Qualiopi N°QUA-21060103

Elaboration du document	Validation du document
Didier LECLERC SA.009 2022-1	Didier LECLERC – Président Validé le 01/02/2022